



Département :

Joindre impérativement copie de la confirmation de demande de mutation par SIAM et des pièces jointes fournies

Nom d'usage :	Nom patronymique :
Prénom : Adresse personnelle :	
Code postal : Commune :	
Tél. : Portable :	
E-mail personnel :	
Adresse de l'école :	
Email de l'école : Tél. de l'école :	
Poste actuel : Département actuel :	
Disponibilité ☐ Détachement ☐ Mise à disposition ☐	

Vous êtes : Instituteur ☐ Professeur des Ecoles ☐ Professeur des Ecoles hors-classe ☐

❶ Echelon au 31.12.2007 date d'effet :

Années	Mois	Jours	Echelon	Points

❷ Ancienneté totale de fonction dans le département actuel au-delà de 3 ans

Date de votre entrée dans le département actuel :

Année	Mois

Points

❸ Enfants à charge de moins de 20 ans au 1 septembre 2007

Nbre d'enfants

Points

❹ Rapprochement des conjoints séparés pour raisons professionnelles

➤ Séparation effective, mariés, pacsés ou vivant maritalement
(jusqu'au 01/09/07). Durée :

Années	Mois	Jours	Points

➤ Séparation non effective, mariés, pacsés ou vivant maritalement (jusqu'au 01.09.2007). Durée :

Années	Mois	Jours	Points

❺ Justifiez-vous de 5 ans de services continus dans une école relevant du plan violence,
entre le 01.01.2000 et 31.08.2007 ☐ OUI ☐ NON

Points

❻ Majoration pour renouvellement du 1^{er} vœu : ☐ OUI ☐ NON
Je demande ce département en 1^{er} vœu pour la ème fois sans interruption.

Points

❼ Avez-vous demandé une bonification exceptionnelle de barème de 500 pts? OUI ☐ NON ☐

Points

❽ Voeux

	N° du département	Nom du département
1		
2		
3		
4		
5		
6		

C A L C U L d e v o t r e B A R E M E

Ⓐ - Ancienneté de service : échelon au 31.12.2007

1. Echelon

Instituteurs	Professeurs des écoles		Points
	Classe Normale	Hors-classe	
1 ^{er} échelon			18
2 ^e échelon			18
3 ^e échelon			22
4 ^e échelon	3 ^e échelon		22
5 ^e échelon	4 ^e échelon		26
6 ^e échelon	5 ^e échelon		29
7 ^e échelon			31
8 ^e échelon	6 ^e échelon		33
9 ^e échelon			33
10 ^e échelon	7 ^e échelon	1 ^{er} échelon	36
11 ^e échelon	8 ^e échelon	2 ^e échelon	39
	9 ^e échelon	3 ^e échelon	39
	10 ^e échelon	4 ^e échelon	39
	11 ^e échelon	5 ^e échelon	39
		6 ^e échelon	39
		7 ^e échelon	39

2. Ancienneté dans le département au-delà de trois ans (au 1.09.2008)

→ 2/12^{ème} de points par mois entier

2 pts/an

→ Par tranche de 5 ans au-delà des trois ans

10 pts

3. Majoration pour renouvellement du 1^{er} vœu

5 pts

4. Majoration pour exercice dans établissement ou école relevant du plan violence à partir de 5 ans de service continu

(voir liste des établissements BO n° 10 du 8.03.2001)

45 pts

5. Majoration exceptionnelle pour situation de handicap ou médicale grave (enfant)

500 pts

Procédure :

Les collègues doivent en formuler la demande auprès de l'Inspection Académique.

La situation de handicap (agent, conjoint ou enfant) est à faire reconnaître par un médecin de la prévention départementale.

Joindre toutes pièces utiles concernant la situation médicale grave d'un enfant.

En l'absence de pièces justificatives, le dossier ne pourra aboutir.

Les dossiers sont examinés uniquement en CAPD.

Ⓑ - Situation individuelle

1. Enfants à charge de moins de 20 ans (au 1/09/2007) :

1 enfant

15 pts

2 enfants

15 pts

3 enfants

15 pts

(à partir du 3^{ème} : 5 points supplémentaires par enfant)

2. Bonification rapprochement de conjoints au 1.09.2007 (mariés ou pacés)

150 points

Bonifications année-s de séparation	Bonification "résidence de l'enfant"
Séparation des deux conjoints dans des départements distincts (d'où l'impossibilité de cohabiter sous le même toit)	20 points (pour certains départements)
- 1 an : 50 pts - 2 ans : 50 + 100 pts - 3 ans : 250 pts - 4 ans : 300 pts - 5 ans : 350 pts - etc... : + 50 pts	Pour les enfants de moins de 18 ans avec alternance de résidence ou exercice de droit de visite au domicile de chacun des parents.

La date de début de séparation ne peut être antérieure à la date de titularisation.

Nombre de pièces justificatives

Total

You must imperatively address them to the Inspection Académique d'affectation actuelle, in y joignant la confirmation de demande. Adressez-en un double complet à un responsable du SDEN.

Votre Calcul

Calcul CGT

Je souhaite adhérer

Je ne suis pas adhérent-e-

Je suis déjà adhérent-e-